

REPUBLIQUE DU CONGO

du 9 Avril 2001

Gm7

MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DES REFORMES ADMINISTRATIVES ET DE
LA PROMOTION DE LA FEMME

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA PREVISION ET DE
MAITRISE DES EFFECTIFS

Décret n°2001-176/MFPRAF/DGFP/DPME-SR
Portant intégration, nomination, titularisation à titre
exceptionnel et versement de certains candidats
dans les cadres des services sociaux
(enseignement) ; en tête : Monsieur **DIAKANOU**
(Jean Pierre.)

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VISAS :

Vu l'acte fondamental;

Vu la loi n° 021-89 du 14 novembre 1989 portant refonte du statut général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 63-81/FP-BE du 26 mars 1963, fixant les conditions dans lesquelles sont effectués les stages probatoires que doivent subir les fonctionnaires stagiaires ;

Vu le décret n° 67-50/FP-BE du 24 février 1967, réglementant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements ;

Vu le décret n° 67-272 du 2 septembre 1967, modifiant les articles 22 et 57 du décret n° 64-165 du 22 mai 1964, fixant le statut commun des cadres de l'enseignement ;

Vu le décret n° 91-49 du 5 mars 1991, fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires et agents contractuels de l'Etat ;

Vu le décret n° 94-769 du 28 décembre 1994 portant suspension des effets financiers à la suite d'une titularisation, d'un reclassement, d'un avancement, d'une révision de situation administrative ou de toute autre promotion ;

Vu le décret n° 98-187 du 18 juin 1998 portant délégation de pouvoir au ministre de la fonction publique et des réformes administratives ;

Vu le décret n° 99-1 du 12 janvier 1999 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 99-50 du 3 avril 1999, portant versement des agents civils de l'Etat dans la classification prévue par la loi n° 021-89 du 14 novembre 1989, portant refonte du statut général de la fonction publique ;

Vu l'arrêté n° 2087-FP du 21 juin 1958 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires ;

Vu les notes de service n° 1321/MEPS/CAB/DGAS/DPAA du 19 novembre 1991 et n° 1475/MEPS/CAB/DGAS/DPAA du 18 décembre 1991, portant recrutement des intéressés en qualité de volontaire de l'enseignement ;

Vu les dossiers de candidature constitués par les intéressés ;

DECRETE :



[Handwritten signature]

[Handwritten signature]

Article 1 : Les candidats ci-après désignés, titulaires du certificat d'aptitude au professorat dans les collèges d'enseignement général et polytechnique (CAP-CEGP), obtenu à l'Université Marien NGOUABI, sont intégrés dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie II des services sociaux (enseignement), nommés au grade de professeur des collèges d'enseignement général stagiaire, indice 650, titularisés exceptionnellement au 1^{er} échelon, indice 710 ACC = néant et mis à la disposition du ministère de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur, chargé de la recherche scientifique, selon le tableau ci-dessous :

N°	Noms et Prénoms, date et lieu de naissance	Date d'intégration	Dates de Titularisation	Option du diplôme
1.	DIAKANOU/Jean Pierre, né le 24 février 1963 à Léopoldville	20 février 1992	20 février 1993	Biologie-Chimie Agriculture
2.	DINGA/Madeleine) née le 13 janvier 1966 à Pointe-Noire	31 janvier 1992	31 janvier 1993	Histoire- géographie
3.	GOMA/Dominique; né le 04 octobre 1962 à Kimongo	22 janvier 1992	22 janvier 1993	Biologie-Chimie-Agriculture
4.	KIBINDA DIBAKALA (Jeanne) née le 11 novembre 1966 à Dolisie	20 janvier 1992	20 janvier 1993	Histoire-géographie Sciences-Sociales
5.	KIPOUTOU (Joseph) né le 24 février 1963 à Tsanga	19 octobre 1992	19 octobre 1993	Histoire-géographie Sciences-Sociales
6.	MAROLO (Michel) né le 27 mai 1962 à Indzadi	19 novembre 1992	19 novembre 1993	Mathématiques-physique
7.	MOUKOLO/Henri) né le 11 mai 1963 à Jacob	12 mars 1992	12 mars 1993	Biologie-chimie-Agriculture
8.	NDALA/Adolphine) née le 11 février 1963 à Brazzaville	24 janvier 1992	24 janvier 1993	Biologie-chimie-Agriculture
9.	NZAMBA-MBOUMBA (Véronique) née le 09 juillet 1966 à Dolisie	12 février 1992	12 février 1993	Français-Anglais
10.	VOUVOUNGU (Gabriel) né le 13 août 1960 à Mvouti	20 mars 1992	20 mars 1993	Sciences Naturelles
11.	MIABANGANA (Edmond) Sylvestre; né le 19 avril 1968 à Linzolo	15 février 1992	15 février 1993	Sciences Naturelles

Article 2 : Les intéressés sont versés dans les cadres de la catégorie I, échelle 2, 1^{ère} classe, 2^e échelon, indice 780 ACC = néant, pour compter des dates respectives de titularisation en application du décret n° 99-50 du 03 avril 1999 susvisé.

Article 3 : Conformément au décret n° 94-769 du 28 décembre 1994 susvisé, le versement et la titularisation ne produiront aucun effet financier jusqu'à nouvel ordre.

Article 4 : Le présent décret, qui prend effet du point de vue de l'ancienneté pour compter des dates ci-dessus indiquées et de la solde pour compter du 1^{er} janvier 2000, sera enregistré, publié au journal officiel de la République du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville, le 9 Avril 2001

Par le Président de la République,

Denis SASSOU-NGUESSO

La ministre de la fonction publique,
des réformes administratives et de
la promotion de la femme,

Jeanne DAMBENDZET

Le ministre de l'économie, des finances et du
budget,

Mathias DZON

Le ministre de l'enseignement primaire,
secondaire et supérieur, chargé de la
recherche scientifique,

Pierre NZILA

AMPLIATIONS :

JORC	1
DGFP/DPME	3
MFPRAPF-SST	3
DGB	3
DGCF	2
MEPSSRS	2
DPAA	2
INTERESSES	11
DOSSIERS	33
SGG/BC	2 ⁴⁴

Ciluy